

GRILLE DES CONTREPARTIES OFFERTES AUX ENTREPRISES MEMBRES SUR UNE SAISON

Membre	associé	engagé	ambassadeur	membre d'honneur
Montant du don	à partir de 10 000 € ⁽¹⁾	à partir de 30 000 €	à partir de 50 000 €	à partir de 100 000 €
Coût après déduction fiscale	à partir de 4 000 €	à partir de 12 000 €	à partir de 20 000 €	à partir de 40 000 €

CONTREPARTIES DE RELATIONS PUBLIQUES⁽²⁾

Invitations aux concerts ⁽³⁾	de 4 à 10 invitations	de 10 à 20 invitations	de 20 à 40 invitations	Événement privé pour 50 invités avec espace de réception
Invitations à l'événement annuel d'accio ⁽⁴⁾	de 2 à 5 invités	de 5 à 15 invités	de 15 à 30 invités	de 30 à 45 invités
Priorité de réservation pour l'organisation d'événements privés ⁽⁵⁾	offerte			

CONTREPARTIES D'IMAGE⁽⁶⁾

Brochures de saison	Mention de l'entreprise, avec hiérarchisation en fonction du montant d'adhésion			
Documents de communication du projet soutenu	Mention d'accio	Mention de l'entreprise	Mention de l'entreprise avec logo	
Sites internet	Mention de l'entreprise, avec hiérarchisation en fonction du montant d'adhésion			
Droit d'utiliser l'appartenance à accio pour une communication propre ⁽⁷⁾	offert			

AUTRES AVANTAGES

Présentation en avant-première des saisons et grands projets à venir	2 invitations	4 invitations	6 invitations	8 invitations
Invitations aux événements accio ⁽⁸⁾	oui			
Visites privées de lieux culturels partenaires			oui	oui
Accès backstage en après-concert			oui	oui
CD offerts	Volume défini en fonction de l'actualité discographique d'accentus et d'Insula orchestra, du niveau de mécénat et des souhaits de l'entreprise			

(1) Adhésion réservée aux entreprises PME / PMI de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M€.

Pour toute demande de mécénat d'un montant inférieur à 10 000 € et à partir de 5 000 € minimum, nous contacter.

(2) Invitations valables pour les années d'adhésion.

(3) À choisir dans un calendrier fourni par accio (générales, premières, ...). Concerts donnés par accentus et/ou Insula orchestra (opéra, concert symphonique, quatuor, petites formes...). En fonction de l'implantation géographique des membres et de leur éventuel souhait de fléchage du don. Dans le respect de la limitation légale des contreparties (25 % maximum du montant du don/valorisation billetterie différente selon les lieux et formats de concerts) et dans la limite des places disponibles. Le volume exact de places sera précisé au sein de la convention de mécénat liant l'entreprise membre et accio.

(4) Événement annuel réservé aux membres d'accio et à leurs invités. Date définie par accio. Frais annexes à la charge des membres d'accio (détails pratiques, cocktail, dîner... précisés ultérieurement).

(5) Envoi en avant-première du calendrier des dates de concerts donnés ou programmés par Insula orchestra sur La Seine Musicale, île Seguin.

(6) Mention des membres par ordre alphabétique, avec distinction par niveau d'adhésion.

(7) Opportunité, pour les membres d'accio, de faire rayonner leur action de mécénat et leur engagement dans leur propre stratégie de communication. Les membres d'accio feront impérativement valider, avant toute publication, tout document impliquant l'image d'accio, d'accentus et/ou d'Insula orchestra. De la même manière, accio s'engage à faire valider aux membres d'accio les documents de communication qu'accio souhaite diffuser et qui feraient mention nominativement des membres d'accio. Photographies libres de droits des concerts, lieux et événements disponibles sur demande.

(8) Événements hors concerts, tels que des visites backstage, des rencontres avec les artistes, une invitation à une répétition, un raccord....

CONTACTS

ACCIO, LE CERCLE DES AMIS D'ACCENTUS ET D'INSULA ORCHESTRA

Augustin de Romanet
Président d'accio

Mohamed Bendjebbour
Secrétaire général
m.bendjebbour@insulaorchestra.fr

Manon Dostes
Chargée du mécénat
m.dostes@insulaorchestra.fr
+33 (0)1 42 46 67 88
+33 (0)6 89 69 28 55

accio
23, rue d'Anjou
F-75008 Paris